



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

pref-confinement@haute-savoie.gouv.fr

Direction du cabinet

Annecy, le 30 décembre 2021

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et messieurs les présidents
d'EPCI

Objet : Mesures restrictives locales pour lutter contre la propagation du virus
Cérémonies des vœux

La situation sanitaire dans le département de la Haute-Savoie s'accélère. Les indicateurs de suivi de l'épidémie connaissent encore une forte progression. Le taux d'incidence s'élève, ce mercredi 29 décembre, à 1097,5 pour 100 000 habitants, contre 863,5 le 22 décembre dernier, soit une augmentation de plus de 27 % en une semaine.

Afin d'éviter toute contamination à l'approche de ce début d'année 2022, je vous demanderai de bien vouloir annuler et d'interdire tous les rassemblements organisés sur vos territoires à l'occasion des traditionnelles cérémonies de vœux de la nouvelle année.

Par ailleurs, il convient de maintenir les efforts sur l'application des mesures de protection dites « gestes barrières » en communiquant largement auprès de vos services et de vos administrés.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter l'ensemble des informations liées à la gestion de la crise sanitaire sur le site Internet de la préfecture à la rubrique Actualités > Coronavirus Covid-19.

Le Préfet,

Alain ESPINASSE

copie à :

- Messieurs les sous-préfets d'arrondissement ;
- Mesdames et messieurs les parlementaires, ;
- Monsieur le président du conseil départemental ;
- Monsieur le président de l'association des maires ;
- Monsieur le président de l'association des maires ruraux.